



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 73375

## Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le retour des touristes dans le Grand Sud algérien. Depuis deux ans environ, le nombre des touristes venant découvrir le Sahara n'a cessé de croître, au risque de fragiliser l'équilibre écologique de la région. Absents de cette région pour des raisons de sécurité depuis le début des attentats en Algérie, les touristes reviennent en grand nombre, attirés par des tarifs très bas. Malheureusement, ces nouveaux venus ne sont pas, pour la plupart, des habitués du désert et ne respectent pas toujours la nature saharienne. Aussi, il aimerait savoir ce que la France pourrait faire pour aider le gouvernement algérien à développer ce tourisme, véritable manne pour l'économie, tout en préservant l'environnement.

## Texte de la réponse

Le grand sud algérien accueille en effet depuis deux ans un nombre croissant de touristes, pour la plupart européens. Cette hausse de la fréquentation touristique s'explique notamment par l'évolution positive des conditions de sécurité dans la région, la qualité des sites naturels et le développement des liaisons aériennes directes entre l'Europe et la ville de Tamanrasset. A ce jour, les flux touristiques demeurent néanmoins modérés : 8 000 touristes ont visité la région durant la saison 2000-2001, le même nombre étant attendu pour la saison 2001-2002. Dans ces conditions, l'équilibre écologique du grand sud algérien ne paraît pas menacé à court et moyen terme. Pour autant, le tourisme ayant vocation à se développer dans cette région aux atouts considérables, des efforts devront être engagés pour garantir à long terme son équilibre écologique et préserver son patrimoine naturel. Les autorités algériennes travaillent d'ores et déjà en ce sens. Elles ont ainsi organisé en janvier 2002 un colloque sur l'écotourisme dans les zones désertiques, avec la participation de nombreux experts algériens et internationaux. Le Gouvernement français est pleinement disposé à aider les autorités algériennes à garantir le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et du patrimoine naturel de cette région. La visite en Algérie de la secrétaire d'Etat au tourisme, en janvier 2001, a permis de définir avec la partie algérienne les grandes lignes de la coopération bilatérale dans le secteur du tourisme. Celle-ci devrait tourner autour de trois grands axes : un renforcement de la coopération administrative entre les deux ministères du tourisme (définition de la réglementation touristique, organisation du secteur, échanges d'informations sur les politiques touristiques), un appui technique à la conception de formes spécifiques de développement durable et des actions de formation aux métiers du tourisme.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73375

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 25 février 2002, page 1019

**Réponse publiée le** : 6 mai 2002, page 2296